

Tentative de meurtre au CP Condé sur Sarthe

Ce matin, vers 09 heures 45, au Centre Pénitentiaire de Condé sur Sarthe, une violente agression a été perpétrée contre 2 collègues. Lors d'un contrôle effectué sur l'Unité de Vie Familiale, le détenu s'est littéralement jeté sur l'agent en lui assénant de multiples coups de couteau. L'intervention rapide d'un collègue lui-même touché a permis d'enfermer le détenu dans l'UVF. Le détenu est retranché dans l'appartement avec sa compagne. L'un des 2 surveillants a frôlé la mort. Des blessures assez graves au bas ventre qui fort heureusement n'ont pas atteints d'organes vitaux. La volonté de tuer de la part de ce détenu signalé radicalisé est clairement établie au regard de la violence de cette double agression.

Les collègues ont été pris en charge et ont été dirigés vers le centre hospitalier. Un de nos collègues est passé au bloc opératoire et le pronostic vital n'est pas engagée. Une fois de plus, des agents sont meurtris dans leur chair. Depuis plusieurs semaines, de graves événements mettent à mal l'intégrité des personnels. Une tentative de meurtre à Angers, des coups de feu lors d'une évasion à Tarascon, des coups de fourchette d'un détenu au profil psychiatrique à Roanne, etc... et aujourd'hui à Condé un acte terroriste : tuer des représentants de l'ordre.

Cela rappelle très fortement les événements de Janvier 2018 où un détenu radicalisé s'en est pris violemment à plusieurs collègues sur Vendin Le Vieil qui avait mis le feu aux poudres dans notre institution. Une mobilisation sans précédent où la colère des personnels s'était fait ressentir durant 15 jours. Cette contestation avait débouché sur la signature d'un relevé de conclusions par l'UFAP qui se devait de garantir la sécurité des personnels. Plus d'un an après, aucun changement. Les conditions de travail sont toujours aussi difficiles, l'insécurité omniprésente, les personnels pénitentiaires toujours exposés avec une population pénale de plus en plus vindicative, agressive et violente sans oublier les nombreuses personnes détenues aux troubles psychiatriques et comportementaux.

Cette succession de faits graves est devenue de plus en plus insupportable. Nous ne passerons pas éternellement entre les gouttes. Fort de ce constat et de la difficulté d'exercice du métier de personnel de surveillance, une entente syndicale s'est mise en place en janvier dernier pour que notre profession soit reconnue à sa juste valeur. Des actions, des mobilisations sont toujours d'actualité et la tentative de meurtre aujourd'hui à Condé a ravivé la flamme.

La CGT Pénitentiaire apporte tout son soutien à nos collègues lâchement agressés.

Trop, c'est trop.....

La CGT Pénitentiaire appelle l'ensemble des établissements de métropole et d'outre-mer à entrer dans l'action dès demain par solidarité à nos collègues Condéens.

N'attendons pas que la mort touche l'un des nôtres pour réagir !!!

Montreuil, le 05 mars 2019.